DÉPLACEMENTS

Délibération n°6 : Régularisation foncière – Piste cyclable « Voie sarde » située sur la commune d'Aix-les-Bains - Achat de la parcelle BL 542 appartenant à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Savoie

1 DOCUMENT - Publié le 22 décembre 2025



https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/bureau-communautaire/bureaux-communautaires-2025/bureau-communautaire-du-2-septembre-2025/deliberations-1-1-1/deliberation-n6-regularisation-fonciere-piste-cyclable-voie-sarde-situee-sur-la-commune-daix-les-bains-achat-de-la-parcelle-bl-542-appartenant-a-loffice-public-damenagement-et-de-construction-opac-de-savoie-48390?

B_2025-12-02_DELIB06.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 2,8 MO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.